



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 9 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 9 avril à 19 h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frank DERUEM, Maire,

PRESENTS :

Monsieur DERUEM ; Madame ROBAS ; Monsieur DOURLIN ; Madame COURBON ; Monsieur CARBONARO ; Madame PELTIER ; Madame WIOLAND-MARCHI ; Monsieur GUETROT ; Madame FLAMME ; Monsieur LUC ; Madame BARUMBWA ; Monsieur ARDENOIS ; Madame DESIR ; Madame TRAORE ; Monsieur MEUCCI ; Madame DEAUBONNE ; Monsieur OLIVIER ; Monsieur CHUETTE ; Madame DOURLIN ; Monsieur PARMENTIER arrivé à 19h20 ; Monsieur VERCOUSTRE ; Madame AMIRAT ; Monsieur LTEIF ; Madame BIONAZ ; Madame BRETON ; Madame CORFMAT ;

POUVOIRS :

Monsieur FOUSSARD ; pouvoir à Madame Nadine FLAMME,
Madame Marie-Cécile FLAMME ; pouvoir à Madame COURBON,
Monsieur BOITEZ ; pouvoir à Monsieur MEUCCI,

Objet : Affectation du résultat

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la loi n° 94.504 du 22 juin 1994,

Considérant que le résultat N-1 doit faire l'objet d'une affectation,

Considérant le résultat du Compte Financier Unique relatif à l'année 2025, l'affectation du résultat est décrite comme suit :

Détermination du résultat de la section de Fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement : - 6 477 976.42 €



Recettes de fonctionnement :	+ 6 525 129.33 €
Excédent de fonctionnement :	+ 47 152.91 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	+ 584 863.07 €
Résultat d'exploitation à affecter :	+ 632 015.98 €
(ou excédent de fonctionnement globalisé)	

Détermination du besoin de financement de la section d'investissement :

Dépenses d'investissement :	- 1 078 585.97 €
Recettes d'investissement :	+ 752 633.27 €
Déficit d'investissement :	- 325 952.70 €
Résultat d'investissement antérieur reporté :	+ 296 024.75 €
Résultat d'investissement cumulé (001) :	- 29 927.95 €
Restes à réaliser dépenses :	- 788 467.07 €
Restes à réaliser recettes :	+ 498 670.54 €
Soldes des RAR :	- 289 796.53 €
Solde des RAR :	- 289 796.53 €
Résultat d'investissement cumulé (001) :	- 29 927.95 €
Besoin en financement :	- 319 724.48 €

Le rapport de Monsieur Le Maire entendu,

Le Conseil après avoir délibéré,

Article 1 : CONSTATE pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications des comptes tenus par la trésorière de Saint-Just-En-Chaussée ;

Article 2 : RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

Article 3 : ARRETE les résultats définitifs tels qu'ils viennent d'être résumés ;

Article 4 : DECIDE d'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2025 au budget primitif pour 2026, ainsi qu'il suit :

D'affecter le résultat d'exploitation (ou de fonctionnement globalisé) de



632 015.98 € comme suit :

Envoyé en préfecture le 16/04/2026

Reçu en préfecture le 16/04/2026

Publié le

ID : 060-216004341-20260416-DELIB29_26-DE


S²LO

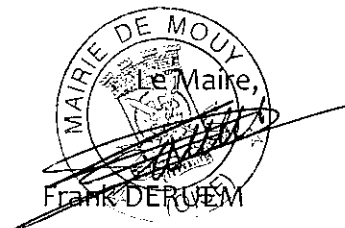
- Affectation au financement de la section d'investissement (**recette 1068**) pour **319 724.48 €**
- Affectation au compte 002 (recettes), résultat de fonctionnement reporté pour **312 291.50 €**

Article 5 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipale de la Ville de Saint-Just-en-Chaussée, pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

N° :	29/26
Date de convocation :	2 avril 2026
Nombre de membres en exercice :	29
Nbre de membres présents ou représentés :	28
Nbre de membres absents :	1
Pour :	28
Contre :	0
Abstention :	0
Adoptée à l'unanimité	

Le secrétaire de séance,


Dominique MEUCCI


Le Maire,
Frank DERUEM

